

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 30/1 (2003)

DOI: 10.11588/fr.2003.1.63227

---

#### Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

raît jamais clairement, pourrait commencer à émerger si l'on prenait en considération tout l'arc chronologique retenu. On peut penser en effet que les pratiques successorales et matrimoniales, dont Igor Mineo montre la diffusion, sont l'instrument de la résistance opposée à un modèle importé, dans la mesure où elles favorisent (même si toute règle est susceptible de connaître des accommodements) le regroupement géographique de familles élargies. On fait allusion ainsi moins à la concentration de patrimoines ou au regroupement de familles élargies, peu ou pas documentés, qu'à l'ancrage local de familles larges. Or, les racines de cette préférence pourraient bien être anciennes et plonger, pour une part au moins, dans une synthèse, née sous la domination islamique et systématisée par la suite, entre règles juridiques empruntées au droit byzantin et diffusion du modèle de la famille élargie propre à la culture islamique (et attesté dans l'île au XII<sup>e</sup> siècle), tandis que le *mos latinorum* peut servir les mêmes fins par la suite. Il est probable que les grandes familles importées se glissaient à l'intérieur d'une conception de la famille qui leur préexistait de ce point de vue. De la même manière, l'importance du rôle joué par l'assomption de fonctions administratives centrales par les membres des élites siciliennes et leur stabilité réduite se retrouvent certes tout au long des trois siècles retenus mais pourraient être utilement rapprochées de phénomènes semblables dans les pays de l'Islam.

Cette étude montre donc parfaitement les spécificités qui caractérisent les élites siciliennes tout au long du Moyen Âge et remet en question une conception monolithique de la noblesse européenne, même si des travaux récents suggèrent que les phénomènes décrits, au-delà des nuances régionales, pourraient bien être plus répandus. Le mérite d'Igor Mineo est grand car il engage, à la suite d'Henri Bresc, les spécialistes de la Sicile médiévale à étudier plus à fond la persistance et la disparition progressive d'une réalité trop vite enterrée par la plupart d'entre eux: la part islamique de la Sicile médiévale. Il est probable qu'un tel changement de perspective obligera à revoir les conclusions de l'ouvrage sur l'invention tardive de la noblesse sicilienne et à évoquer une noblesse alternative et complexe, puissante et non fragile, une autre noblesse, remplacée peu à peu par celle dont Igor Mineo montre si bien le développement tardif.

Anniese NEF, Rome

Europäische Reiseberichte des späten Mittelalters. Eine analytische Bibliographie, hg. von Werner PARAVICINI, Teil 1: Deutsche Reiseberichte, bearb. von Christian HALM, 2., durchgesehene und um einen Nachtrag ergänzte Auflage, Frankfurt a. M. etc. (Peter Lang) 2001, 563 p. (Kieler Werkstücke, D 5).

Quand le trio des volumes de cette bibliographie des récits de voyage (au sens large) qui couvrent l'Europe continentale du Nord-Ouest était complet (Teil 2: Französische Reiseberichte, bearb. von Jörg Wettlaufer in Zusammenarbeit mit Jacques Paviot, 1999, 270 p. [D 12]. – Teil 3: Niederländische Reiseberichte, nach Vorarbeiten von Detlev Kraack bearb. von Jan Hirschbiegel, 2000, IX–414 p. [D 14]), le besoin se faisait sentir de réviser le premier volume, consacré aux récits provenant de l'espace germanique (essentiellement Allemagne, Autriche, Suisse), paru en 1994 et épuisé depuis un certain nombre d'années. C'est maintenant chose faite. Un »Nachtrag«, dû à Werner Paravicini et Jörg Wettlaufer, donne toute sorte d'*addenda et corrigenda*, notamment en ce qui concerne les éditions et travaux parus depuis 1993 et les identifications de certains noms de lieux relevés dans les itinéraires accompagnant chaque récit (il y a un index permettant de retrouver ces noms ainsi que ceux des voyageurs, auteurs ou non). Le nombre des pages passe ainsi de 527 à 563. Par ce moyen la bibliographie analytique reste l'outil de travail qu'il veut être, constituant une première étape dans toute enquête sur le voyage en Terre Sainte, à Saint-Jacques de Compostelle et ailleurs en Europe, de 1334 à 1531. Il mérite d'être souligné que le volume relève 154 récits »allemands« contre 41

récits »français« et 40 récits »néerlandais«. C'est un résultat passablement inattendu, vu la répartition démographique pas du tout concordante. Il y a là un phénomène qui reste à expliquer – et une entreprise à continuer pour les autres pays de l'Europe, Angleterre, Espagne, Italie notamment. Que les bonnes volontés prennent l'initiative!

Werner PARAVICINI (directeur de la publication), Paris

Henri JASSEMINE (†) et Aline VALLÉE, *Registres du Trésor des chartes. Tome II: Règne des fils de Philippe le Bel. Deuxième partie: Règne de Charles IV le Bel. Inventaire analytique. Refondu par Jean GUEROUT*, Paris (Archives nationales) 1999, 351 p.

Commencée en 1958 avec le tome I des *Registres du Trésor des Chartes*, règne de Philippe le Bel, l'entreprise, inaugurée par Jean Glénisson et Jean Guerout sous la direction de Robert Fawtier et continuée par J. Viard et A. Vallée, se termine avec ce dernier volume (deuxième partie du tome II) qui, portant sur le règne de Charles IV le Bel, comble la lacune laissée entre les premiers fils de Philippe de Bel, paru en 1966 (première partie du tome II), et le règne de Philippe de Valois (tome III) dont les trois volumes ont paru entre 1978 et 1984. Il s'agit de l'inventaire analytique des registres JJ 61, 62 et 64, la cote JJ 63 étant vacante, souvenir d'un registre déjà disparu au XVII<sup>e</sup> siècle. La description détaillée des registres des deux parties du tome II, et les index généraux qui en faciliteront la consultation sont encore à venir et constitueront la troisième partie du tome II. Les registres d'enregistrement chronologique de ce volume couvrent les années 1322–1323 (JJ 61), 1323–1325 (JJ 62) et 1325–1328 (JJ 64).

On pourrait sans crainte dire que ce travail est le fruit d'une longue persévérance. Henri Jassemin l'avait entrepris il y a déjà longtemps. En 1964, Aline Vallée le remit sur le métier et, par sa méthode, sa rigueur et son souci de précision, ajouta beaucoup à ce que Jassemin avait commencé. L'inventaire devint plus analytique et les identifications des noms de personnes et de lieux plus approfondies. Aline Vallée ayant par ailleurs travaillé aux registres de Philippe de Valois, il devint nécessaire de rendre cet inventaire conforme aux principes retenus dans les volumes précédents. Il a été refondu par Jean Guerout qui put heureusement profiter des avantages de l'informatique. Le présent inventaire fournit aux chercheurs une foule d'informations, précieuses pour une évaluation à leur juste valeur des documents ici analysés: noms des agents royaux, informations sur les monnaies, les mesures, les éditions imprimées, éléments de bibliographie, commentaires et explications, ajoutés en petit corps et facilitant la compréhension des textes. Dans la situation actuelle où ces registres ne sont plus accessibles en original, il faut louer la décision des auteurs de fournir aux chercheurs un inventaire analytique suffisamment détaillé pour saisir tout l'intérêt de tel ou tel document. Des informations diplomatiques importantes sont systématiquement données: langue des actes, actes insérés avec leur teneur, présence ou non d'une clause injonctive, etc.

Les 1795 actes de la chancellerie de Charles IV le Bel qu'analyse ce volume visent toutes les régions du royaume. L'absence d'index ne permet pas pour le moment une analyse très poussée au plan géographique et thématique du contenu très riche de ces registres, mais l'exemple de la Normandie, représentée par 218 actes (12% de l'ensemble), permettra de juger de l'intérêt de ces documents. L'objet en est évidemment très varié. À côté de donations diverses, d'autorisations ou d'actes de contrôle où se fait perceptible l'empressement des gens du roi à protéger les droits du souverain, empressement parfois réprimandé (#4037), certains sujets attirent l'attention. Comme ses devanciers, Philippe le Long, Philippe le Bel et Philippe le Hardi, Charles le Bel s'est préoccupé des pertes encourues lors de l'acquisition, par les églises ou par des non-nobles, de biens appartenant au domaine royal. Une série d'ordonnances, depuis 1275, témoigne de ce souci. Dans ce volume, presque le quart des actes touchant la Normandie (57) concerne l'activité des »enquêteurs-réformateurs et com-